## AR Prefecture

017-211702410-20221215-D202212120-DE Recu le 20/12/2022

COMMUNE de MONTGLIYON - SEANCE DU 15 DECEMBRE 2022 N° 2022/120

## EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-deux, le 15 décembre, le Conseil Municipal de la Commune de Montguyon s'est réuni en session 5ème extraordinaire à 20 heures 30 à la mairie, sous la présidence de Monsieur Julien MOUCHEBOEUF, Maire.

Date de convocation : 09 décembre 2022 15 décembre 2022 Date affichage:

Nbre de Conseillers: 19

> Présents: 14 Votants: 14 Pour: 14 En exercice: 19

## Etaient présents :

Julien MOUCHEBOEUF, Olivier CHARRON, Ghislaine GUILLEMAIN, Ludovic GIRARD, Annie CHARRASSIER, Lionel NORMANDIN, Sophie BRODUT, Carine MOULY-MESAGLIO, Raymond NUVET, Simone ARAMET, Claire RAMBEAU-LEGER, Christophe METREAU, Gaëtan BUREAU et Marie BERNARD

Etaient excusés: Nathalie CHATEFAU, Charlotte DENIS-CUVILLIER ET Didier MOUCHEBOEUF

Etaient absents: Marc LIONARD et Claude NEREAU

Secrétaire de séance : Marie BERNARD

OBJET: Approbation du bilan de clôture de la SEMDAS - Opération n° 2472

Monsieur Le Maire rappelle à l'assemblée que par convention de mandat en date du 25 novembre 2016, l'opération de réhabilitation d'un ensemble immobilier « 10 place de la Mairie » à Montguyon a été confiée à la SEMDAS.

Monsieur Le Maire donne lecture du bilan de clôture concernant cette opération et demande aux membres présents de se prononcer.

Vu le dossier présenté par la SEMDAS, les comptes arrêtés au 22.11.2022 font apparaître un solde d'opération de 1737,01 € TTC à remettre à la commune,

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité :

Article 1 - D'APPROUVER le dossier de clôture de l'opération « Réhabilitation d'un ensemble immobilier « 1 place de la Mairie » à Montguyon » arrêté au 22.11.2022, établi par la SEMDAS

Article 2 - D'EMETTRE un titre de recette d'un montant de 1737,01€ TTC.

Article 3 – DE DONNER quitus sans réserve de sa mission à la SEMDAS,

Article 4 - Ampliation de la présente décision, qui sera inscrite sur le registre des délibérations du conseil municipal et publiée.

> Fait et délibéré à MONTGUYON les jour, mois et an susdits. Ont signé au Registre les membres présents

Pour copie conforme

Le Maire,

Julien MOUCHEBOEUE